

# Investir au Maghreb



La 7ème Convention France-Maghreb s'est déroulée les 5 et 6 février 2008 au Palais Brongniart (Paris). Suite au succès de cette opération, France-Expatriés vous propose de revenir sur les différents événements marquants. Le dossier consacré à l'événement permet également d'aborder de réelles réflexions sur l'avenir des investissements dans les pays du Maghreb. Focus sur ce terrain fertile aux échanges commerciaux...

## Investir en Mauritanie



Durant une conférence de près d'une heure, Monsieur Sid'Ahmed Ould Raiss, Ministre du Commerce et de l'Industrie et Melle Sehla Jeddou de l'Agence de développement des Investissements ont mis en avant les atouts de la Mauritanie pour les investissements étrangers.

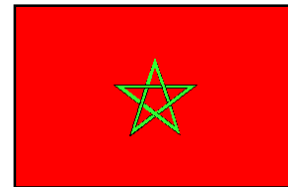
Mr. Ould Raiss a ainsi rappelé que *"la Mauritanie est un pays qui a l'habitude des échanges"* et que la structure de ses exportations est principalement tournée vers l'Europe. *"Beaucoup de chantiers sont possibles dans notre pays"* a ajouté le Ministre du Commerce, en particulier dans les domaines de l'urbanisme (routes, électricité) et des infrastructures. Un dernier avantage a été mis en avant, *"la Mauritanie est un relais entre l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne de par sa culture et son passé"*.

Aujourd'hui, la Mauritanie dispose de plusieurs atouts tenant principalement à sa politique économique et à sa géographie. Durant ces dernières années, l'économie mauritanienne s'est libéralisée et le pays a pu renforcer sa liberté économique. Classée au 109ème rang mondial par [l'index de la liberté économique 2008](#), la Mauritanie s'en tire globalement avec un meilleur score que ses voisins.

Le potentiel minier de la Mauritanie n'est pas négligeable, outre l'exploitation de fer, le pays dispose de ressources naturelles : or, diamant, cuivre ou encore hydrocarbures. Le secteur des télécommunications est aussi en pleine expansion et des entreprises comme *Maroc Télécom* ou *Tunisie Télécom* y ont réalisé des investissements conséquents.

Le tourisme est aussi un secteur porteur pour le développement du pays. Destination prisée par les voyageurs décidant de découvrir l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie a en effet subi une augmentation importante de ses touristes, grâce en partie au *Rallye Dakar* qui a transmis ce rêve "d'aventure" dans le désert mauritanien. La construction d'infrastructures d'accueil et le développement du réseau routier constituent ainsi des secteurs intéressants pour investir.

# Investir au Maroc



Le Maroc fut encore une fois à l'honneur avec la présence de Mr Fathallah Sijilmassi, Ambassadeur du Maroc en France.

Dès le début de son discours, l'Ambassadeur a souhaité mettre en avant le *“déficit social qu'il est urgent de combler”*, les causes principales étant l'analphabétisme et la pauvreté. C'est, selon lui, *“le but du développement économique intégré”* qui doit *“lier le développement économique et social”*. Le but serait ainsi de ne pas délaissier les régions et de réussir à mettre en valeur les atouts de chacune d'elle pour attirer les entreprises étrangères.

Preuve de l'intérêt que portent les entreprises françaises pour le Maroc, *“Plus de 1000 entreprises françaises ont aujourd'hui investi au Maroc mais, chose moins connue, des entreprises marocaines ont aussi investi en France”* a souligné l'Ambassadeur.

Le Maroc a entrepris ces dernières années d'importantes réformes structurelles afin de renforcer la compétitivité des entreprises et de libéraliser l'économie.

Avec pour premier partenaire l'Union Européenne, le pays réalise les principaux bénéfices de ses exportations grâce aux biens de consommations représentés essentiellement par le textile, les demi-produits (engrais naturels et chimiques, bois...) et les produits alimentaires.

## Des atouts mais aussi des défis à relever

Le Maroc possède aujourd'hui de nombreux atouts qui en font un pays intéressant pour les investissements étrangers. Tout d'abord la présence de nombreuses ressources naturelles, en particulier agricoles (blé, orge...), mais aussi le secteur du tourisme, ont subi un développement considérable durant ces dernières années.

Par ailleurs, **le coût relativement faible de la main d'œuvre**, sa qualification et la proximité financière et géographique avec l'Europe sont de sérieux arguments pour attirer les investisseurs européens, en particulier français.

Aujourd'hui, les secteurs les plus attractifs sont l'industrie agro-alimentaire, le tourisme, la sous-traitance électronique, l'automobile, les télécommunications, le textile ou encore le BTP.

Néanmoins, le Maroc doit encore relever certains défis. L'économie du pays reste fortement **liée à l'agriculture** qui représente encore près de 20% du PIB, les aléas climatiques peuvent ainsi périodiquement causer des problèmes.

Deuxième défi à relever : **combattre le chômage**. La croissance importante de la population associée à l'urbanisation massive des jeunes a créé de fortes disparités au sein de la population marocaine. Malgré tout, de nombreux efforts ont été faits et le taux de chômage est passé pour la première fois depuis 1971 sous la barre des 10% (9,8% en 2006).

[Site de la délégation européenne au Maroc](#)

# Investir en Algérie



La conférence *Investir en Algérie* a attiré un auditoire important. Afin de préciser l'évolution des relations franco-maghrébines, Michel Delattre, expert européen, est intervenu en expliquant que *“nous sommes entrés dans une ère d'alliances Sud-Sud qui change du classique Nord-Ouest”*.

L'Algérie possède aujourd'hui plusieurs atouts qui peuvent attirer les investisseurs étrangers. Le premier est sa **proximité géographique** des différents marchés : européens, africains et pays arabes, ce qui est particulièrement utile pour les exportations. Un autre point important est le **nombre conséquent d'universités et de centre de formations** qui permet ainsi de recruter facilement du personnel de qualité déjà présent sur place, Le marché intérieur représente quant à lui 34 millions de consommateurs potentiels.

## Un programme pour l'exportation

Le programme *Optimexport*, lancé par l'Algérie en coopération avec l'Agence Française de Développement, a été présenté durant la conférence par M. Ali Takarli, Directeur des exportations au Ministère du Commerce.

Cette initiative vise principalement à développer l'offre internationale des entreprises algériennes exportatrices, à renforcer la formation aux techniques de commerce international et à accompagner les investisseurs algériens. Le programme s'adresse aussi bien aux PME qu'aux acteurs institutionnels publics et privés du commerce international.

## *Optimexport* revendique trois ambitions principales :

- Sensibiliser les entreprises à l'approche des marchés à travers l'organisation de séminaires et de réunions.
- Améliorer les performances des différents acteurs grâce à des modules de formation stratégiques ou opérationnels.
- Fournir un accompagnement à l'international d'une durée de deux ans à un groupe pilote d'entreprises via un contrat de partenariat appelé *“Challenge Optimexport”*

Plus d'informations sur [le site d'Optimexport](#)

# Investir en Libye



Avec la présence du Dr Brebesh Omar, Premier Conseiller du Bureau Populaire Arabe Libyen, la conférence *“Investir en Libye”* s’est principalement attachée à montrer les **avantages fiscaux et la récente ouverture de la Libye aux investissements étrangers**.

*“La Libye est un très beau pays à la géographie variée”* a insisté Mr Brebesh Omar. Depuis la levée de l’embargo, *“la Libye a la ferme intention de rattraper le temps perdu”* a-t-il ajouté.

Plusieurs sociétés étrangères (notamment Tunisiennes) ont commencé des implantations mais, hormis *Total*, la France n’y a pas encore investi. Le Premier Conseiller du Bureau Populaire Libyen a mis en avant plusieurs secteurs d’investissements : **tourisme, santé, culture, offshore, infrastructures et urbanisme ainsi que les projets (aéro)portuaires**.

Afin d’attirer les Investissements Directs à l’étranger (IDE), la Libye a mis en place plusieurs mesures d’incitations : exonération de droits de douane, de taxes pour l’importation de matériel, exonération pendant 7 ans de l’impôt sur le bénéfice pour certains secteurs.

Afin de promouvoir les investissements, la *Libyan Foreign Investment Board* (l’agence LFIB) a été mise en place pour faciliter les formalités d’investissements pour les opérateurs étrangers.

**Plus d’informations sur [le site de la LFIB](#)**

# Investir en Tunisie



La Tunisie a très tôt mis en place une politique économique de marché lui permettant de s'intégrer progressivement dans l'économie mondiale. Cela lui a servi à renforcer les capacités d'adaptation de son secteur privé. Par ailleurs, la Tunisie a été le premier pays à signer un accord de libre-échange avec l'Union Européenne dans le cadre de l'Euromed, en 1995.

## Un parc industriel pour les investisseurs

Durant la conférence "*Investir en Tunisie*", la société *DIET* (Développement Industriel Enfidha Tunisie) a présenté son nouveau parc industriel. Situé au sud de Tunis, il se compose d'un terrain de deux millions de mètres carrés.

Le principal objectif est de **réaliser une zone industrielle visant à attirer les entreprises principalement tournées vers l'international** et les secteurs d'usinage du plastique, des composants électroniques, de l'agro-industrie, agro-mécanique, mécanique légère et de la production de moules.

La zone, se trouvant au sud-est de l'agglomération d'Enfidha, se situera à proximité du nouvel aéroport international, un port d'eau profonde sera aussi construit à 5km.

De **nombreux avantages fiscaux** existent afin d'inciter les entreprises à investir :

- Les investissements sont libres.
- Liberté de transfert des capitaux et des bénéfices.

Pour les entreprises totalement exportatrices :

- Exonération totale d'imposition sur les revenus durant les 10 premières années.
- Exonération des droits de douane et de la TVA pour les biens de consommation et l'importation de matériel.
- Possibilité pour les non-résidents de maintenir le régime de cotisation nationale.

Par ailleurs, la Tunisie possède aujourd'hui une main d'œuvre qualifiée et des salaires très compétitifs. Les PME ne sont pas en reste et la Loi de Finances 2007 a mis en place un ensemble de mesures pour l'innovation technologique et la compétitivité économique. D'ici 2009, un objectif de 70 000 créations d'entreprises a été fixé par le gouvernement.

Plus d'informations sur le site Internet [d'Enfidha](#)  
La [Délégation européenne en Tunisie](#)



**Vous êtes intéressé(e) pour exposer à la prochaine Convention ? Contactez nous ! Demandez l'intégralité des informations (tarifs, conférences, exposants...) sur la 8<sup>ème</sup> Convention France-Maghreb des 5 et 6 février 2009 (à Paris) à Agnès de Charette, responsable Communication :**

**[agnes.decharette@france-expatries.com](mailto:agnes.decharette@france-expatries.com) -**

**Tèl : +33(0)1 42 27 28 79**